

Rapport de caisse pour le 3ème trimestre 1909

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **1 (1909)**

Heft 7

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous voulons des congrès ouvriers, où soient représentées toutes les tendances. Nous voulons la pleine participation des organisations. Voyez l'ignorance des camarades anglais sur les résolutions de nos conférences, ils connaîtraient des résultats de congrès.

Jouhaux demande à insister. Il ne s'étonne pas de voir les propositions de la C. G. T. repoussées, tant les conceptions syndicales sont différentes en France et à l'étranger. L'organisation française, en effet, est essentiellement fédéraliste, et les fonctionnaires n'y sont pas des potentats au petit pied, mais les exécuteurs des résolutions communes.

Mais Jouhaux reproche à certains délégués, à la fois syndicalistes et politiciens, d'avoir tenté d'étouffer le débat par une protestation anticipée.

Venant ensuite aux arguments de Legien, il nie que le manque de cohésion française soit un obstacle à la tenue de congrès. Legien devait se rappeler, que c'est le congrès d'Amsterdam qui a décidé l'unité socialiste française.

On a soulevé encore, dit Jouhaux, de petites questions de détail. Au fond, on craint d'atteindre le parti politique.

Mais ce n'est en aucune manière notre intention. Chacun est libre d'agir politiquement comme il l'entend. Nous ne voulons pas porter de pointe contre le Parti socialiste. Le Parti socialiste n'a rien à faire dans les asises ouvrières.

C'est un parti politique, non un parti économique. D'ailleurs, toute loi votée dans le Parlement français l'a été par une pression des ouvriers. Et ce sont encore les organisations ouvrières qui les ont fait appliquer.

Notre demande est donc dans la logique de notre action. Le syndicalisme français n'est pas, comme certains se plaisent à le considérer, un petit enfant. Il a fait ses preuves. Nous ne voulons pas croire que l'Internationale ouvrière soit la façade de l'organisation socialiste, ni que ses chefs soient commandés par l'état-major socialiste. Pour vous, peut-être, l'organisation politique est un gros vaisseau et l'organisation économique une petite chaloupe à sa remorque.

Pour nous, le gros vaisseau est l'organisation syndicale. Il faut subordonner l'action politique à l'action syndicale. (La fin au prochain numéro.)

Administration : Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.

Union suisse des fédérations syndicales

Rapport de caisse pour le III^{me} trimestre 1909

Recettes.	Fr.	Ct.	Dépenses.	Fr.	Ct.
1. Solde du II ^{me} trimestre	1,489	72	1. Salaires du secrétaire et du personnel adjoint	1,398	—
2. Cotisations :			2. Indemnités aux membres du comité directeur pour les séances, y compris les frais de délégation aux séances de la commission syndicale	181	95
a) Cotisations pour le II ^{me} trimestre de 14 fédérations pour 33,456 membres masculins et pour 7518 membres féminins . Fr. 3396.54			3. Subventions	1,167	72
b) Cotisations pour le III ^{me} trimestre de 4 fédérations pour 17,216 membres Fr. 1549.50			4. Achat de livres et brochures, abonnements de journaux	91	04
Total pour cotisations	4,946	04	5. Administration :		
3. Produit de collectes :			a) Matériel de bureau et mobilier	163	90
a) Pour la grève en Suède Fr. 17,538.27			b) Frais de port et téléphone	53	91
b) Pour la grève des maçons et manœuvres à Winterthour » 989.05			c) Loyer, éclairage, chauffage et nettoyage du bureau	153	90
c) Pour les frais du procès Bell & Cie. contre T. Koch » 365.—			6. Imprimés (Revue exceptée)	273	50
Total pour collectes	18,892	32	7. Délégations et propagande	296	45
4. Divers	26	95	8. Revue syndicale, édition allemande, n ^{os} 3, 4 et 5	806	80
			Revue syndicale, édition française n ^{os} 3, 4 et 5	459	80
			9. Secours de grève :		
			Aux grévistes en Suède	16,900	—
			Aux maçons et manœuvres en grève à Winterthour	1,140	—
			10. Divers	6	—
			Total des dépenses	23,092	97
			Solde à nouveau compte	2,262	06
Total	25,355	03	Total	25,355	03

Pour extrait conforme :
Berne, le 11 octobre 1909.

Le secrétaire :
Auguste Huggler.

Les vérificateurs :
B. Staude. A. Brunner. J. Schlumpf.